

Plan directeur du plein air

Activité de participation publique

Atelier participatif – Aspirations en matière de plein air urbain

Date et heure

Mardi 30 mai 2023, à 19 h

Lieu

En ligne

Nombre de personnes présentes : 62

Participation

Membres du conseil municipal

- **M^{me} Marie-Pierre Boucher**, membre du comité exécutif responsable de la planification de l'aménagement du territoire
- **M. Jean-François Gosselin**, conseiller associé au comité exécutif responsable des loisirs et sports

Animation de la rencontre

- **M^{me} Alexandra Mauger**, conseillère en consultations publiques

Personnes-ressources

- **M^{me} Dominique Bujold**, conseillère en loisirs, sports et vie communautaire
- **M^{me} Cristina Bucica**, conseillère en consultations publiques
- **M^{me} Camille Esther Garon**, conseillère en consultations publiques
- **M. Daniel Leclerc**, conseiller en consultations publiques
- **M^{me} Marie Lagier**, conseillère en consultations publiques
- **M^{me} Hélène Saint-Pierre**, conseillère en consultations publiques
- **M^{me} Charlène Blais**, conseillère en urbanisme
- **M^{me} Ginette Bergevin**, conseillère en culture et vie communautaire
- **M^{me} Kathleen Timmony**, conseillère en loisirs
- **M^{me} Lyne Chartier**, conseillère en environnement
- **M. Jordan Dubois**, Firme BC2

Activité réalisée à la demande du :

Comité exécutif

Participation

L'activité était réservée aux membres des conseils de quartier, aux représentants d'organismes œuvrant en plein air et aux représentants d'associations étudiantes (environ 250 invitations par courriel).

62 personnes ont participé à la séance, incluant :

Organismes et entreprises dont les activités touchent le plein air urbain

- ❖ Adaptavie inc.
- ❖ Agiro
- ❖ Association régionale de loisirs pour les personnes handicapées la Capitale-Nationale
- ❖ Camps Odyssee
- ❖ Canots Légaré
- ❖ Capitale-Nature
- ❖ Centre Monseigneur Marcoux
- ❖ Club des ornithologues de Québec
- ❖ Club Volkssport Nord-Sud
- ❖ Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge
- ❖ Conseil de bassin de la rivière Beauport
- ❖ Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale
- ❖ Croque ton quartier- Espace Plein Air Actif Beauport
- ❖ Gestev
- ❖ Loisirs du Faubourg
- ❖ Loisirs du Jardin
- ❖ Loisirs du Trait-Carré
- ❖ Loisirs Saint-Benoît
- ❖ Loisirs-Action Val-Bélair
- ❖ Mont Bélair Découvertes
- ❖ Patro Charlesbourg
- ❖ Réseau plein air Québec
- ❖ Ski de fond Charlesbourg
- ❖ Table de concertation vélo des conseils de quartier
- ❖ Unité de Loisir et de Sport de la Capitale-Nationale

Conseils de quartier :

- ❖ du Cap Rouge
- ❖ des Châtelers
- ❖ de Lairet
- ❖ de Maizerets
- ❖ de Neufchâtel Est-Lebourgneuf
- ❖ de Notre-Dame-des-Laurentides
- ❖ d'Orsainville
- ❖ du Plateau
- ❖ de Saint-Émile

- ❖ de Sainte-Thérèse de Lisieux
- ❖ de Sillery
- ❖ de Val-Bélair
- ❖ de Vanier
- ❖ du Vieux-Bourg
- ❖ du Vieux-Limoilou
- ❖ du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire

Objectifs de la rencontre

- Bien comprendre les besoins et prendre en compte le point de vue spécifique des participants en tant que partenaires actuels et potentiels;
- Faire ressortir des projets, des idées ou des solutions pour bonifier le plein air urbain;
- Créer des liens informels entre les contributeurs au plein air urbain;
- Stimuler la réflexion entre les partenaires et la Ville.

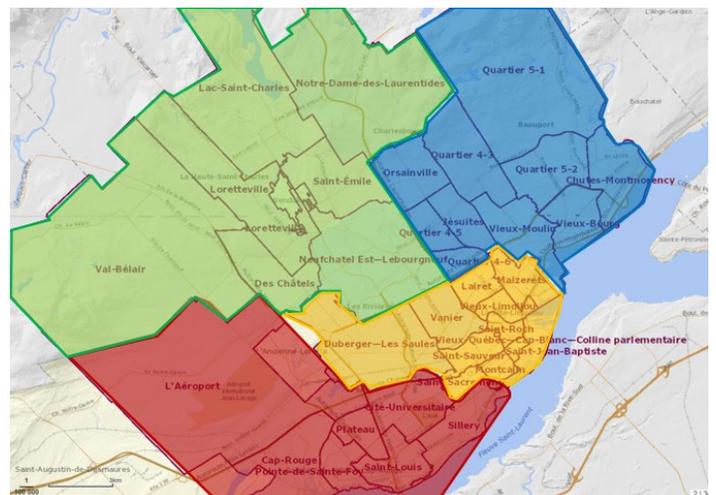
Déroulement

1. Accueil et ouverture
2. Présentation des résultats préliminaires du questionnaire
3. Période de questions
4. Échanges en sous-groupe
5. Partage des faits saillants des sous-groupes en plénière
6. Mot de la fin et fin de la rencontre

Résultats

Les participants étaient répartis en six sous-groupes thématiques :

- ❖ Catégorie A : Pour les conseils de quartier et les centres communautaires
 - centre et est (ensemble)
 - ouest
 - nord
 - sud
- ❖ Catégorie B : Organismes spécialisés et entreprises privées
 - Organismes : environnement, canot, kayak, interprétation
 - Entreprises privées, organismes de plein air multidisciplinaire et quatre-saisons



Questions aux participants de la catégorie A :

1. Selon vous, quels sont les freins à l'accessibilité aux activités de plein air de proximité dans votre secteur?
2. Quelles pistes de solution proposez-vous pour améliorer l'offre de service?

Questions aux participants de la catégorie B :

1. Quels sont les facteurs qui influencent la satisfaction des utilisateurs pour votre activité?
2. Quels sont les points faibles et forts de sites que vous utilisez et les pistes de solutions que vous proposez?

Réalisation du rapport

Date

Le 29 juin 2023

Réalisé par

M^{me} Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques
Service des relations citoyennes et des communications

Sud [Arrondissement de La Cité-Limoilou et quartier de Vanier]

- Centre Monseigneur Marcoux
- Loisirs du Faubourg
- Conseil de quartier de Lairet
- Conseil de quartier de Maizerets
- Conseil de quartier de Vanier
- Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
- Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire

Freins à l'accessibilité aux activités de plein air de proximité dans le secteur

- Tous les quartiers manquent de verdure et sont entrecoupés d'axes routiers;
- Dans Vanier, le boulevard Wilfrid-Hamel et le chemin de fer représentent un enjeu pour les déplacements vers les sites de plein air. Il y a beaucoup d'îlots de chaleur. De plus, il est difficile de rejoindre la rivière Saint-Charles. L'état des équipements de loisir et des trottoirs laisse à désirer;
- Maizerets est aussi enclavé avec les chemins de fer. Le port et le boulevard Dufferin-Montmorency bloquent l'accès au fleuve;
Pour accéder à la Baie de Beauport, il faut faire un détour et l'accès à la plage est payant (accessibilité économique). Ces détours forcent les gens à utiliser la voiture pour accéder aux sites et activités. Il serait intéressant de pouvoir accéder à des sites en périphérie en transport en commun pour faire du plein air et pour le ski de fond (faire connaître les sites de plein air accessible en transport en commun);
Il y a aussi l'accessibilité économique relativement au prêt de matériel et de locaux pour les organismes de loisir;
- Dans Limoilou, le Centre Monseigneur-Marcoux constate la pratique informelle de sports sur ses terrains sportifs. C'est parfois bien, mais lorsqu'un terrain est utilisé comme un parc à chiens, il peut y avoir des dégâts et éloigner d'autres utilisateurs.
En matière d'accessibilité financière, le centre offre gratuitement le prêt de patins à glace. Temps et argent sont nécessaires; il faut gérer des demandes de subventions, et qu'elles soient acceptées. Il serait intéressant de communiquer l'offre de matériel gratuit, et d'accéder à un programme pour en offrir davantage. Manifeste aussi un intérêt pour les sites multisports. Par exemple : un anneau de glace mixte
- Loisirs du Faubourg trouve qu'il y a peu d'offres en Haute-Ville, à l'exception des Plaines d'Abraham. Le parc Lucien-Borne n'offre plus un bon service, alors qu'une portion est utilisée comme stationnement et espace de stockage durant les chantiers.
Le plein air doit se faire dans les petits parcs existants en misant sur des sports et activités nécessitant peu d'espace.

Pistes de solution

- Créer de meilleurs liens cyclopiétons vers la rivière Saint-Charles
- Lutter contre les îlots de chaleur et insérer des stationnements écoresponsables
- Bien entretenir les trottoirs et les liens de mobilité active pour se déplacer de façon confortable et sécuritaire vers les sites et activités
- Créer des terrains sportifs sous les bretelles d'autoroutes ou sur les stationnements étagés (Saint-Roch)
- Proposer la location de planches à pagaie sur le Bassin Louise
- Retour du patin à glace sur la rivière Saint-Charles
- Un boulevard urbain pour Dufferin-Montmorency pourrait être l'occasion de faire un sentier panoramique

	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le Vieux-Limoilou, le stationnement sur rue complique l'accès à la piste cyclable sur la 3^e avenue. Limoilou n'a pas d'espace pour de grands parcs. Encore difficile de rejoindre la rivière Saint-Charles ou de traverser vers la marina Saint-Roch. Le conseil de quartier propose d'avoir des îlots de fraîcheur en chemin vers la rivière • Le lien entre les quartiers est difficile d'est en ouest, notamment vers ExpoCité • Trouver des solutions pour diminuer les conflits avec les usagers des pistes cyclables (non-motorisés) et les scooters électriques • L'accès à la rivière Saint-Charles ou au fleuve est compliqué depuis le quartier de Lairet • Ajouter des mini-parcs et des mini-forêts pour la fraîcheur et la biodiversité à même le quartier • Stationnements gigantesques autour d'ExpoCité à repenser. Pour contrer les îlots de chaleur, construire des stationnements écoresponsables verts et absorbants. • Le boisé Lairet est dégradé et maltraité. Il est proposé de rendre ses droits à la nature, offrant ainsi de beaux sites pour le plein air sans trop d'interventions • Avant de faire du neuf, il faudrait identifier les forces de chaque quartier et y améliorer les accès, dont l'accessibilité universelle, et l'hiver, avec les trottoirs • Retour du kayak sur la rivière Saint-Charles. • Connexion interquartier pour la mobilité active avec de l'ombre et sans voiture pour rejoindre les pistes existantes • Proposer des pistes de ski de fond sur la promenade Champlain
--	--

Commenté [PMJ(C1)]: Ceci n'est pas une piste de solution

Commenté [PMJ(C2)]: Ceci n'est pas une piste de solution

Nord [Arrondissements de La Haute-Saint-Charles et des Rivières (à l'exception de Vanier) et quartier de Notre-Dame-des-Laurentides]

<ul style="list-style-type: none"> • Conseil de quartier de Saint-Émile • Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides • Conseil de quartier Des Châtels • Conseil de quartier de Neufchâtel-Est-Lebourgneuf • Conseil de quartier de Val-Bélair • Mont-Bélair et base de plein air La Découverte • Loisirs-Action Val-Bélair (LAVB) 	<p>Q1 et Q2 ensemble</p> <p>Selon vous, quels sont les freins à l'accessibilité aux activités de plein air de proximité dans votre secteur ? Quelles pistes de solution pourriez-vous proposer pour améliorer l'offre de services ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Manque d'installations publiques (quartiers Saint-Émile, Notre-Dame-des-Laurentides et Des Châtels) <ul style="list-style-type: none"> - Les gens se sont installés dans ces secteurs pour leur proximité avec la nature. Au départ plusieurs résidents pratiquaient des sports motorisés (quad et motoneige), mais maintenant, de plus en plus de gens pratiquent la randonnée et le vélo de montagne. - On constate une diminution des terrains boisés disponibles dans la couronne nord. Ceux-ci ont été vendus pour faire du développement résidentiel ou pour d'autres fins (par exemple, le site payant Onhwa' Lumina situé sur le terrain au nord de Wendake). Il est suggéré d'éviter de développer des quartiers sans prévoir des installations de plein air, des parcs et des pistes cyclables pour assurer des déplacements actifs sécuritaires. - Étant donné le manque d'infrastructures de plein air publiques dans ces secteurs, les gens utilisent les boisés situés sur des terrains privés pour la marche, la course, le vélo de montagne, le ski de fond, les raquettes, etc. Quelques exemples de boisés privés :
--	--

- **Quartier Saint-Émile** : Différents boisés de propriété privée pourraient être convertis en sentier linéaire le long de la rivière vers le mont Irma-Levasseur; les citoyens doivent être consultés davantage.
 - **Quartier Notre-Dame-des-Laurentides** : Mont Irma-Levasseur (accès toléré, mais accès problématique, surtout en saison de la chasse), boisé derrière le Siberia Spa (très apprécié, compatibilité avec la vocation du site, possibilité de prévoir une entente pour préserver l'accès et développer des sentiers de vélo et de randonnée; yoga en nature, etc.) et le Centre de ski de fond de Charlesbourg (également aménagé sur des terrains privés); on mentionne aussi la perte d'une partie du boisé de l'ancien Zoo (secteur de la serre).
 - **Quartier Des Châtel** : deux boisés très utilisés, surtout pour le vélo de montagne;
- Cette situation n'est pas optimale pour les raisons suivantes :
- Crainte que ces espaces disparaissent aussi pour laisser la place à de nouveaux développements immobiliers
 - L'utilisation est informelle et plus ou moins tolérée par les propriétaires selon les secteurs. Dans certains cas, l'usage est toléré, mais en d'autres cas, il y a présence d'affiches ou d'entraves pour empêcher l'accès, notamment au boisé Falardeau.

Solutions proposées

- Aménager des équipements publics sur ces terrains :
 - Plusieurs des terrains privés mentionnés ne peuvent pas être développés vu la présence de milieux humides. Céder ou vendre des parties à la Ville en vue d'un usage public pourrait devenir avantageux pour les propriétaires.
- Dans d'autres cas, il pourrait y avoir des ententes permettant l'aménagement de sentiers sécuritaires et ouverts à tous. Les conseils de quartier de Saint-Émile, de Notre-Dame-des-Laurentides et Des Châtel ont déjà déposé des mémoires ou des résolutions qui expliquent en détail ces problématiques.

2. Sécurité d'accès et entretien (Val-Bélair et Neufchâtel-Est-Lebourgneuf)

- Des résidents se disent fiers et satisfaits des équipements de plein air de leur quartier :
 - **Quartier de Val-Bélair** : Mont-Bélair, Base de plein air La Découverte et corridor des Cheminots
 - **Quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf** : beaucoup d'espaces verts intéressants et appréciés : Parc de l'Escarpement (bien que scindé par le boulevard Robert-Bourassa) et sentier linéaire de la rivière Saint-Charles
- Certaines problématiques de sécurité, d'entretien et d'accessibilité aux installations sont mentionnées.
 - **Quartier de Val-Bélair** : Secteur de l'école de la Chanterelle (sécurité routière, traverse pour piétons, attroupement de jeunes, manque d'équipements pour les 55 ans et plus dans le parc, éclairage, mobilier, meilleur aménagement; développer la vocation communautaire et

	<p>l'animation dans les parcs : lieu de rencontre, petits marchés, spectacles, etc.), secteur avenue Industrielle et rue du Javelot pour l'accès au Corridor des Cheminots; secteur du Mont-Bélair — stationnement insuffisant; Base de plein air La Découverte : mieux la mettre en valeur et la développer, ski de fond apprécié, ajouter un site de glisse (Plan directeur du Mont-Bélair); Corridor des Cheminots — mieux surveiller l'utilisation illégale par les motoneiges</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf : crainte de nouveaux développements au détriment des boisés restants; certains escaliers fermés sur le sentier linéaire de la rivière Saint-Charles; mieux prévenir la dégradation des sentiers et escaliers, accessibilité universelle; mieux relier les secteurs (compléter les liens cyclables sur le boulevard Saint-Jacques entre l'avenue Chauveau et le boulevard Bastien et sur le boulevard Pierre-Bertrand entre le boulevard Lebourgneuf et l'accès au corridor des Cheminots. ○ Quartier Notre-Dame-des-Laurentides : le parc NDL manque d'entretien. Par exemple, lorsque des arbres tombent, les citoyens s'en occupent. ○ Quartier Des Châtel : manque de pistes multifonctionnelles nord-sud agréables (parallèlement au boulevard de l'Ornière); possibilité d'aménager un accès vers Val-Bélair sous des lignes d'Hydro-Québec; ajout de stations ÀVélo. Le conseil de quartier a déjà manifesté son intérêt pour s'impliquer dans le comité visant l'amélioration de la mobilité active dans la couronne nord. Équipements de loisirs : possibilité d'ajouter des installations sportives non traditionnelles en plein air telles que trampolines, murs d'escalade, pump track pour enfants, mais aussi une piscine extérieure. Une liste à cet effet a été déposée aux élus. <p>3. Accessibilité financière (Duberger-Les-Saules, secteur Chauveau, Neufchâtel-Est et Val-Bélair)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès à du matériel peut constituer un frein pour les familles, surtout pour les activités hivernales telles que le ski de fond, la raquette, la luge. Il est question de ressources financières pour l'achat, mais aussi d'espace pour l'entreposage; - Prévoir des ententes et des subventions pour rendre le prêt gratuit et ajouter ce type d'équipements dans des sites comme le parc Chauveau, très utilisé.
Quest [Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge]	
<ul style="list-style-type: none"> • Conseil de quartier du Cap-Rouge 	<p>Freins à l'accessibilité aux activités de plein air de proximité dans le secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas de souci avec l'accessibilité au sens du transport • Les sites à Cap-Rouge sont proches, cependant le stationnement est un enjeu

<ul style="list-style-type: none"> • Conseil de quartier de Sillery • Conseil de quartier du Plateau • Loisirs Saint-Benoît et 4 Loisirs • Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à la plage passe par la voiture puisque les transports en commun sont mal desservis • Un autre frein est le coût : certaines familles et nouveaux arrivants n'ont pas les moyens de payer • Les transports sont difficiles à obtenir dans les temps, ils sont mal desservis. • Le besoin de proximité <p>Pistes de solution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Desservir sous un angle régional afin de rattacher les deux secteurs • Connecter des lieux de plein air des lieux de plein air. Permettre une meilleure accessibilité des transports les fins de semaine pour des activités familiales : les navettes d'un point à l'autre • Permettre de connecter des points comme la rivière de Cap-Rouge et l'embouchure du fleuve (cependant, faire attention aux enjeux environnementaux) • Proposer un projet pilote afin d'avoir accès à plage des deux extrémités ainsi qu'un sentier vélo • Permettre une pérennité dans le temps • Certains résidants veulent retrouver des sentiers perdus ou oubliés. Il faudrait les valoriser. • Officialiser • Il y a un besoin de site de proximité malgré les multiples sites • Opportunité de rejoindre les adolescents et les jeunes pour les activités plein air, tout en les sensibilisant de l'environnement • Lien démarche actuelle : la vision pour Chaudière • Assurer des échanges d'idées pour rejoindre les préoccupations et la vision de Québec • Parc de quartier — prendre de l'air – piste de danse – module pour les jeunes
Est [Arrondissements de Beauport et Charlesbourg]	
<ul style="list-style-type: none"> • Croque ton quartier • Conseil de bassin de la rivière Beauport • Table de concertation de vélo et conseil de quartier du Vieux-Bourg • Loisirs du Trait-Carré • Conseil de quartier d'Orsainville • Conseil de quartier Sainte-Thérèse de Lisieux (en cours de fondation) • Patro Charlesbourg • Espace Plein Air Actif Beauport • Ski de fond Charlesbourg • Loisirs du Jardin 	<p>Freins à l'accessibilité aux activités de plein air de proximité dans le secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transformer Dufferin-Montmorency pour permettre l'accès au fleuve pour les résidants de Beauport • Peu d'accessibilité pour le mode de transport — tout doit se faire en voiture • Beaucoup de petits parcs pour les enfants • Manque d'installation pour des sports pour tout le monde, grande installation et entraînement • Compléter des pistes cyclables qui s'arrêtent abruptement créant ainsi des jonctions et de la sécurité • Le financement, demande de pistes de ski de fond ou patinoire, pas possible de faire du développement, car aucun programme de financement n'existe (Corpo de loisirs de Charlesbourg) • Manque de connaissance de l'offre de service existante • Les lieux sont loin, besoin de lieu où l'on peut se rendre en marchant • Pas de grand parc à Charlesbourg, manque d'installations, il y en a peu donc ils sont surfréquentés. Plein air sur les terrains privés, manque de financement et d'entretien, ski de fond pas tracé le samedi matin, manque de stationnement, d'accessibilité universelle et peu de lieux accessibles sans voiture • Orsainville : Il est difficile de trouver des accès pour la planche à pagaie dans le nord, la signalisation n'est pas optimale. Difficile de savoir si on a le droit ou pas. Lac Saint-Charles : mal indiqué qu'on ne peut pas se baigner. Le sentier des moulins : les marcheurs se sentent clôturés et pas les bienvenus.

- L'étalement urbain, terre privée et tour d'Hydro : le plein air est privé, le développement de maisons empiète sur le réseau *underground* de plein air. Il répond à d'autres besoins surtout que cela connecte avec Lac-Beauport. Au nord, Saint-Émile vit la même situation. La construction des quartiers empêche l'accès à la nature.
- L'aménagement des lieux : manque d'espace plein air, pas de lieux d'entraînement ni d'aménagements de proximité prévus pour jeunes
- Peu d'accessibilité à l'information
- Manque de proximité de lieux de plein air malgré les parcs; difficultés de connexion entre les parcs par des liens cyclables. Demande d'innovation et de mixité des âges dans les parcs pour les activités et les aménagements.

Pistes de solution

- La signalisation est déficiente, renouveler et bien identifier tous les lieux et l'uniformiser pour les motoneiges, aussi quand il y a des traverses de boulevard
- Créativité dans les parcs, de la diversité pour rejoindre un maximum de personnes, certains lieux ont des avantages et des attraits, cela attire. Faire des connexions entre les parcs.
- Lieux stimulants et original pour chaque groupe d'âge, avec des concepts novateurs pour que les parcs répondent à toutes les clientèles et aux divers besoins particulièrement les ados, les aînés, les personnes à mobilité réduite
- Des longs parcs à relier pour augmenter la longueur des sentiers. Créer des liens par les pistes cyclables avec des sentiers, la mixité marche et vélo à faire partout. Pistes cyclables à améliorer pour que ce soit accessible à la diversité des sports, particulièrement la piste le long de l'autoroute Dufferin-Montmorency
- **Orsainville** : le plein air a lieu sur des terrains privés; voudrait que la Ville fasse l'acquisition de lieux publics. Il faut protéger la forêt de Charlesbourg qui est un paradis de vélo de montagne. Il manque d'espace. Charlesbourg dispose de très peu de pistes cyclables.
- La rivière Duberger n'a pas été aménagée comme prévu sur le plan des rivières. Il faudrait s'en occuper.
- Avoir du financement pour le plein air pour les corps de loisirs Charlesbourg. L'accessibilité au plan d'eau est difficile. L'accès à l'information aussi est difficile. Demande de carte interactive pour le secteur
- **Sainte-Thérèse** : lors du développement de nouveau quartier, il faut penser et prévoir des lieux de plein air et protéger des terrains. Les ados allument des feux dans les tours d'Hydro; ils ont besoin de socialiser; il faut arrêter de les craindre et leur offrir des possibilités
- Endroits plus originaux et versatiles. La proximité est importante. Créer des liens avec les gens du quartier et des lieux multiâges.
- Terrains sous les tours d'Hydro : squatter
- Endroits de rassemblement dans les parcs, être des endroits d'expression, répondre au besoin des ados, pouvoir s'entraîner. Aller chercher un maximum de personnes.
- Aller à la rencontre des gens qui font des activités illégales sur des terrains privés pour connaître leurs besoins et développer des espaces mieux adaptés

	<ul style="list-style-type: none"> • Publiciser ce que l'on peut faire dans les lieux afin de répondre aux besoins, identifier la sécurité, faire des guides pour les lieux de plein air. Pour rejoindre tout le monde.
Entreprises privées, organismes de plein air multidisciplinaire et quatre saisons	
<ul style="list-style-type: none"> • Réseau plein air Québec • Camps Odyssée (Odyssée Aventures) • Unité de Loisir et de Sport de la Capitale-Nationale • Gestev • Canots Légaré 	<p>Freins à l'accessibilité aux activités de plein air de proximité dans le secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Susciter l'émerveillement chez les enfants comme les grands • Des lieux et des activités adaptés aux besoins de tous • Un milieu de qualité avec la biodiversité • La préservation des milieux est un avantage • Des milieux avec couvert forestier sont recherchés dans l'expérience client • Favoriser un contexte d'éducation par la nature • Pouvoir se déplacer en dehors des sentiers est un atout • Accès à l'information • Accessibilité en transport en commun en transport adapté • Accès aux équipements réguliers et adaptés • Coût le plus faible possible ou gratuité des activités ou rabais pour diminuer les coûts liés aux activités • Accès aux toilettes • Espaces enrichissants • Rejoindre les jeunes et les familles • Offrir l'expérience du parc linéaire à sa clientèle • Propreté des lieux • Professionnalisme et accueil des employés • Stationnement et accessibilité • Desserte de transport en commun • Piste cyclable à proximité • Prêt d'équipement de plein air • Initiation, accompagnement et coaching pour l'utilisation de l'équipement régulier et adapté • Des lieux rassembleurs et pratiques pour tous • Accessoires pour clientèle à mobilité réduite <p>Pistes de solution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une approche permettant de voir la forêt autrement • Importance de s'arrimer avec ce qui existe déjà et considérer les acteurs existants comme une condition essentielle au développement • Cartographier les sites • Valoriser le développement de platebandes gourmandes au lieu de focaliser sur des aménagements ornementaux • Aménager davantage de toilettes sur les sites ou doter les sites de toilettes

	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser les sites et aménager de nouveaux sentiers afin d'offrir à la clientèle l'expérience d'une journée d'activité complète • La distance entre le stationnement et le point d'accès aux sentiers doit être pensée pour les personnes qui éprouvent des difficultés liées aux déplacements • Créer des lieux de discussion et d'échanges pour permettre aux organisations et entreprises dans le domaine de bien connaître les services et les équipements disponibles des autres organisations • L'information disponible n'est pas toujours exacte et à jour. Il faut s'assurer que chaque personne est en mesure de juger si le lieu ou l'activité visée seront réellement accessibles aux conditions de chacune des personnes. • L'accessibilité en transport en commun et aux stations ÀVélo sont déficients à certains endroits (exemple : point faible pour l'accès à la Baie de Beauport)
Organismes spécialisés et entreprises privées	
<ul style="list-style-type: none"> • Conseil de bassin de la rivière Beauport • Agiro • Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale • Club Volkssport Nord-Sud • Unité des loisirs et sports • Association régionale de loisirs pour les personnes handicapées la Capitale-Nationale • Club des ornithologues de Québec • Ti-mousse dans brousse • Adaptavie • Capitale-Nature 	<p>Question 1 : Quels sont les facteurs qui influencent la satisfaction des utilisateurs dans le cadre de votre offre de services ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité (4 occurrences) : accessibilité pour les poussettes et les personnes à mobilité réduites (sentiers et stationnement) ; l'attrait principal du site doit être accessible; avoir une partie de la forêt accessible; offrir la possibilité de réserver un secteur pour les groupes; accessibilité en transport autre que la voiture • Sécurité (3 occurrences) : état des sentiers pour s'assurer du bien être des randonneurs et éviter les blessures; animaux en laisse • Signalisation : important également pour la sécurité • Accessibilité financière (2 occurrences) : permettre l'accès pour les personnes à faible revenu; prix d'entrée accessible. • Proximité (2 occurrences) : sites à proximité des écoles; sites à proximité des lieux de résidence • Sites dédiés à l'exploration : pour le jeu libre et l'éducation par la nature, avec des plantes indigènes, des champignons, etc. (endroits où la nature a été préservée). • Attrait et intégrité des sites : richesse du milieu naturel; équilibre entre préservation du milieu naturel et utilisation du site. • Éviter le surachalandage des sites. Par exemple, le centre de ski de fond de Charlesbourg dont les sentiers sont dans une seule direction • Propreté : accéder à des poubelles et des toilettes durant les heures de fréquentation • Activités d'interprétation et animation <p>Question 2 : Quelles améliorations souhaitez-vous suggérer sur les sites que vous utilisez ou relativement à l'amélioration de votre offre de services sur le territoire de la Ville?</p>

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• Cliniques d'initiation aux activités et d'enseignement de certains sports• Prêt d'équipement ou location à prix modique• Améliorer la cohabitation cyclistes/randonneurs (ex. du parc linéaire de la rivière Beauport et le parc linéaire à Cap-Rouge où les sentiers pédestres sont parfois utilisés par des vélos) : prévoir des patrouilleurs ou des contraventions ?• Améliorer la sécurité pour les sentiers multifonctionnels : la mixité des usages est difficile; les sentiers multifonctionnels sont souvent une fausse bonne idée à moins d'avoir une signalisation et des aménagements appropriés (exemple positif du Centre de plein air Dansereau à Pont-Rouge)• Mieux contrôler les véhicules hors routes (VHR) sur les sites y compris les sites informels (15 sites informels pour 30 sites formels); les gens créent des sentiers pour se rendre aux sentiers formels. Exemple : des motoneiges sur les terres de la Sagamité qui devraient être protégées et interdites aux véhicules motorisés.• Ajouter des bancs dans les sentiers pédestres pour permettre des moments de repos• Avoir la possibilité d'emprunter ou de louer des équipements plus spécialisés pour les personnes handicapées (ex. paddle adapté)• Prévoir des outils de géolocalisation pour les personnes aveugles avec descriptif audio du lieu environnant) |
|--|--|